



REGLEMENT DU TROPHEE TTI Carbone 2016

1. ORGANISATION :

La SARL TTI CARBONE nomme la coupe de marque : « TTI Carbone ».

L'ensemble des courses inscrites sur le calendrier 2016 s'insère dans les compétitions organisées par les ask/crk/ffsa.

Dans le cas où le Trophée s'appuie sur les épreuves d'un Championnat régional ou nationale, une convention sera établie entre la CRK et/ou la FFSA et le gestionnaire dépositaire de la Coupe de marque.

2. CIRCUITS :

Le trophée va se dérouler sur les circuits homologués suivants :

- Circuit de LEDENON,
 - Circuit CROIX EN TERNOIS,
 - Circuit de SALON DE PROVENCE,
 - Circuit de LAVELANET,
 - Circuit de VARENNE SUR ALLIER,
 - Circuit PAU ARNOS,
 - Circuit GANGES,
 - Circuit de BRIGNOLES,
 - Circuit de RIVESALTES,
 - Circuit du CARPENTRAS,
 - Circuit de GRABELS,
 - Circuit de LAVILLEDIEU,
 - Circuit de BELMONT,
- Circuits Italie NIZZA MONFERRATO, 7LAGHI, OTTOBIANO, BUSCA, LONATO / Espagne EL VENDRELL/

3. CONCURRENTS/CONDUCTEURS :

Il est obligatoire de détenir au minimum un titre de participation national course club karting ou une licence nationale ou internationale de karting en cours de validité dans le pays d'appartenance.

Les concurrents/conducteurs étrangers peuvent participer à la coupe de marque TTI Carbone mais ne peuvent pas marquer de points dans le cadre d'un championnat régional ou d'une série (plusieurs épreuves) sauf si les courses sont inscrites au calendrier de la CIK/FIA.

4. KART ADMIS :

Seuls peuvent participer au trophée les Karts TTI ainsi que les TTI modèle dpm avec plaque d'identification correspondant au règlement déposé à la FFSA fin 2003 pour l'année 2004.

Tous les karts doivent respecter la fiche d'homologation approuvée par la FFSA.

Attention : ne sont pas admis les Karts comportant des modifications techniques non prévues par le règlement.

**MATERIEL :**

- 1 châssis – 2 moteurs,

- **PNEUS PLUIE :**

Trophées TTI :

1 train de pneus pluie VEGA 6 pouces (neuf ou usagé) + 1 avant et 1 arrière (neuf ou usagé) facultatifs. Le pilote n'ayant pris que 4 pneus (2 avants et 2 arrières) aura droit à 1 avant ou/et un arrière en cas de crevaison constatée en parc fermé à l'issue de l'épreuve. Tout train de pneus neufs sera à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.

Le choix de 4 ou 6 pneus est déterminé par le pilote lors de son inscription course.

Le marquage des pneus pluie sera effectué au moment de leurs utilisations.

Amicales :

1 train de pneus pluie VEGA 6 pouces (neuf ou usagé) + 1 avant ou/et 1 arrière en cas de crevaison constatée en parc fermé à l'issue de l'épreuve. Tout train de pneus neufs sera à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.

Le marquage des pneus pluie sera effectué au moment de leurs utilisations.

- **PNEUS SLICKS :**

Trophées TTI :

1 train de pneus neuf slick VEGA 6 pouces + 1 avant et 1 arrière facultatifs, à prendre avant les essais chronos sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE, par tirage au sort où sera effectué un premier marquage.

Le pilote n'ayant pris que 4 pneus (2 avants et 2 arrières) aura droit à 1 avant ou/et un arrière en cas de crevaison constatée en parc fermé à l'issue de l'épreuve.

Le choix de 4 ou 6 pneus est déterminé par le pilote lors de son inscription course.

Amicales :

1 train de pneus (neuf ou usagé) slick VEGA 6 pouces + 1 avant et 1 arrière (neufs ou usagés) facultatifs, à prendre avant les essais chronos sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE où sera effectué un premier marquage.

Le pilote n'ayant pris que 4 pneus (2 avants et 2 arrières) aura droit à 1 avant ou/et un arrière en cas de crevaison constatée en parc fermé à l'issue de l'épreuve.

Le choix de 4 ou 6 pneus est déterminé par le pilote lors de son inscription course.

Tout train de pneus neufs sera à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.

+ CHOIX PNEUMATIQUES en cas d'incertitude du temps ou de piste : slick ou pluie
Définis par la direction de course, qui décrète la course par temps de pluie ou temps sec.
Dans tous les cas et par mesure de sécurité, il est obligatoire que tous les concurrents disposent du même type de pneumatiques (slick ou pluie).



5. **TITRE** :

Il sera alloué au vainqueur du trophée le titre de : **1^{er} du Trophée TTI Carbone 2016.**

6. **REMISE DE PRIX** :

De nombreux lots et bons d'achat seront remis à l'issue du trophée TTI avec podium et champagne.

- ❖ Podium pour les 3 premiers pour chacun des Trophées,
- ❖ Remise d'enveloppes selon le nombre de participants par catégorie (minimum 8)
- ❖ De nombreux lots attribués par tirage au sort pour la TTI CUP,
- ❖ La présence du pilote est obligatoire lors de la remise des podiums pour retirer coupes et enveloppes.

REMISE DES PODIUMS : se déroulera soit le 2ème ou 3ème weekend de février (date et lieu à définir).

7. **DEROULEMENT DE LA COMPETITION** : Soumis aux horaires prévus par l'organisateur de la manifestation, en règle générale :

- Essais libres,
 - Essais chronométrés,
 - Eventuellement manche(s) qualificative(s) si besoin,
 - Pré-finale,
 - Finale,
- Tous départs arrêtés en décalés type F1

8. **TYPES DE COMPETITIONS** :

➤ Amicales

➤ Trophées TTI : France, long circuit et Europe
Sur 5 épreuves - 1 épreuve facultative

➤ Coupe des champions :

Sur 5 épreuves – coupes remises en jeu tous les ans – le pilote vainqueur à la possibilité de prendre la coupe. Il en sera responsable et devra la restituer par ses soins au plus tard un mois avant la finale de la coupe des champions de l'année suivante (coupe d'une valeur de 2 000 €). La coupe reste la propriété de la TTI CARBONE.

➤ TTI CUP : toutes les épreuves du calendrier sont prises en compte. Il faut effectuer un minimum de 9 épreuves pour être comptabilisé.

Attention :

- Tout pilote sera informé d'un changement éventuel de programme.
- Il faut 6 participants minimum par épreuve. Dans le cas contraire, elles peuvent être maintenues selon les décisions prises par l'organisateur et TTI CARBONE.

9. **CLASSEMENT DES TROPHEES TTI** : France, long circuit, Europe, coupe des champions et TTI CUP.

- Les Trophées TTI se dérouleront sur 5 épreuves comprenant 3 courses par épreuve :
5 épreuves = 15 courses (pour le France, le long circuit, l'Europe et la coupe des champions),

La TTI CUP sur toutes les épreuves mentionnées sur le calendrier



- une épreuve facultative sauf la TTI CUP,
- la dernière épreuve : les points de participation sont doublés (10x2=20),
- bonus de 20 points au pilote qui aura effectué toutes les épreuves d'un Trophée.

➤ **Classement de l'épreuve :**

- 10 points de participation à tous les pilotes présents – coefficient 2 sur certaines épreuves mentionnées dans le calendrier, + 1 point sup. pour tout pilote portant la combinaison TTI durant l'épreuve (celle-ci peut-être personnalisée par leur propre sponsor, nom d'écurie et couleurs sur demande)
- Epreuves chronométrées : 3 points pour le 1^{er} – 2 points pour le 2^{ème} – 1 point pour le 3^{ème},
- 1 épreuve comprend : 3 courses

1ERE COURSE : résultante de la ou des manches qualificatives (si il y en a), sinon résultante des chronos,

2EME COURSE : pré finale,

3EME COURSE : finale.

- **Attribution des points par course :** en fonction du nombre de participants – l'ensemble des participants marqueront ainsi des points

Exemple sur 20 participants :

1^{er} 20 points

2^{ème} 19 points

3^{ème} 18 points

4^{ème} 17 points

5^{ème} 16 points

...etc. jusqu'au 20^{ème} 1 point

➤ **Classement du trophée :**

Sera déclaré vainqueur le concurrent / conducteur ayant obtenu le plus grand nombre de points par l'addition des 4 meilleurs résultats réalisés sur 5 épreuves du trophée (France, long circuit, Europe et coupe des champions) et par l'addition des points pour la TTI CUP.

Les éventuels ex aequo du trophée seront départagés comme suit :

- Sur la base du plus grand nombre de courses faites,
- Sur la base de la meilleure place obtenue dans les finales sèches,
- Sur la base de la meilleure place obtenue dans les essais chronos.

10. **CALENDRIERS** : en annexe

11. **INSCRIPTIONS** :

Pour être comptabilisé aux épreuves des trophées TTI, il est obligatoire de s'inscrire en début de saison auprès de l'organisateur TTI CARBONE.

Tout pilote peut s'inscrire au trophée TTI Carbone durant l'année. Le Trophée TTI se faisant sur invitation, l'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote.

Montant :

Trophées TTI : 290 €

Ou 40 € pour toute participation à une course TTI.



12. CONTROLES :

Les représentants de la Coupe de marque, mandatés par l'organisateur TTI CARBONE et dont les noms seront transmis auprès de la FFSA, seront obligatoirement présents et assisteront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la Coupe de marque (fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc...).

13. PENALITES :

Tout pilote doit respecter impérativement le règlement de la FFSA ainsi que les règlements technique, sportif et trophée de la coupe de marque TTI Carbone.

En cas d'inobservation des règlements sportif, technique ou de la coupe de marque, l'autorité compétente peut sanctionner le pilote ou l'exclure de la manifestation.

Le pilote est responsable de ses accompagnateurs.

14. PUBLICITE :

- Autocollants : il est obligatoire d'apposer pour toute compétition le logo TTI sur la partie avant arrondie du corps central du kart et le sigle TTI sur la partie plane de la coque arrière.
- Autocollant de ou des éventuels sponsors de la coupe de marque TTI Carbone.
- Possibilité pour le pilote d'apposer tous types d'autocollants d'éventuels sponsors. Toutefois, il est interdit d'apposer des autocollants de marque différentes ou sponsors qui pourraient interférer avec les partenaires du trophée TTI et donc sa bonne marche. Pour cela, consultez l'organisateur TTI CARBONE.
- Pour certaines épreuves du trophée TTI obligation pour les mécaniciens ou pilotes de porter le tee-shirt ou la casquette du trophée ou de l'éventuel sponsor.

